



HAL
open science

Des lexèmes à forme unique : comment le créole réanalyse les dérivations du français

Florence Villoing, Maxime Deglas

► To cite this version:

Florence Villoing, Maxime Deglas. Des lexèmes à forme unique : comment le créole réanalyse les dérivations du français. Olivier Bonami; Gilles Boyé; Georgette Dal; Hélène Giraudo; Fiammetta Namer. The lexeme in descriptive and theoretical morphology, Language Science Press, pp.115-154, 2018, 978-3-96110-110-8. 10.5281/zenodo.1406997 . halshs-01688880

HAL Id: halshs-01688880

<https://shs.hal.science/halshs-01688880v1>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapter 6

Des lexèmes à forme unique : comment le créole réanalyse les dérivations du français

Florence Villoing

Modèles, Dynamiques, Corpus (MoDyCo) CNRS : UMR7114, Université Paris Nanterre

Maxime Deglas

Structures Formelles du Langage (SFL), CNRS :UMR7023, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis

Le présent article présente les conditions d'apparition de deux schémas morphologiques en créole guadeloupéen, la suffixation verbale dénominale en *-é* (N-*é*_v) (ex : *biké* 'se réfugier' ← *bik* 'refuge' ; *miganné* 'mélanger' ← *migan* 'purée') et la parasynthèse verbale dénominale (*dé*-N-*é*_v) (ex : *déchèpiyé* 'mettre en charpie' ← *chèpi* 'charpie', *dépyété* 'retirer les pattes (crabes)' ← *pyét* 'pattes'). Nous montrons que ces schémas ont émergé via la réanalyse de paires morphologiques Verbe / Nom, massivement héritées du français, langue lexificatrice, issues soit de conversions (*bròs* 'brosse' / *brosé* 'brosser') soit de préfixations (*bwa* 'bois' / *débwazé* 'déboiser'). L'article défend l'hypothèse que c'est notamment la spécificité des lexèmes créoles de n'apparaître que sous une forme unique qui a conduit à ces réanalyses : les verbes créoles ne variant pas flexionnellement, la finale flexionnelle française /e/ héritée est réanalysée comme suffixe dérivationnel, suivant ainsi un processus de déflexionnalisation propre au changement linguistique.

1 Introduction

La réflexion menée ces cinquante dernières années sur l'identité lexicale et la notion de lexème, notamment par les morphologues, a permis d'éclairer l'analyse de dérivés français impliquant des verbes. Ainsi, les verbes dénominaux, traditionnellement traités comme suffixés au moyen de la marque de l'infinitif (*boiser*, *plumer*, *neiger*) ou comme parasynthétiques par adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe d'infinitif (*embarquer*, *désosser*, *décourager*) ont pu être analysés comme des convers (*boiser*, *plumer*, *neiger*)



ou des préfixés (*embarquer, désosser, décourager*) sur base nominale à partir du moment où une réflexion théorique sur l'identité du lexème a été menée (cf. § 2). Mais une telle analyse de ces dérivés français est remise en cause une fois qu'ils intègrent les langues créoles à base française, et on voit s'opérer comme un retournement de situation par rapport aux analyses traditionnelles. En effet, bien que ces créoles aient hérité d'une bonne partie des dérivés verbaux dénominatifs convers et préfixés du français, l'analyse morphologique que l'on peut en faire en créole est radicalement différente : là où les paires nom/verbe relèvent de conversions en français, elles sont formées au moyen d'une opération de suffixation en créole ; et là où les paires s'interprètent comme des préfixations en français, on doit y voir des parasynthèses en créole. Cette réanalyse des paires nom/verbe construites et héritées du français a fait système en créole conduisant à la création de nouveaux schémas morphologiques qui sont devenus parfaitement disponibles.

Le présent article présente les conditions d'apparition de ces deux schémas morphologiques en créole, la suffixation verbale dénominative en *-é* (désormais N- \acute{e}_v ¹) et la parasynthèse verbale dénominative (désormais *dé-N- \acute{e}_v* ²), en défendant l'hypothèse que c'est notamment la spécificité des lexèmes créoles de n'apparaître que sous une forme unique qui a conduit à ces réanalyses (§ 3).

L'analyse que nous présentons est pertinente pour plusieurs créoles à base française (au moins le martiniquais, le haïtien et le saint-lucien), mais s'appuie uniquement sur des données du créole guadeloupéen. Les ressources disponibles pour la constitution d'une base de données de grande ampleur du lexique guadeloupéen font largement défaut, tant du point de vue lexicographique que numérique (cf. Villoing & Deglas 2016a, § 2.). Devant l'absence de ressource fiable et directement exploitable, nous avons basé notre étude sur un corpus original établi par Maxime Deglas, locuteur natif, à partir de plusieurs ressources :

- (i) les dictionnaires existants du Guadeloupéen (Ludwig et al. 2012, Pouillet & Telchid 1984, Tourneux & Barbotin 1990) dont les entrées ont été filtrées grâce à des enquêtes de terrain vérifiant leur attestation auprès de locuteurs natifs ;
- (ii) des enquêtes de terrain réalisées auprès d'une quarantaine de locuteurs natifs issus de toutes les îles de la Guadeloupe ;
- (iii) d'un corpus issu d'une activité de veille terminologique réalisée au sein d'ouvrages littéraires en langue créole, d'émissions de télévision et de chansons traditionnelles (cf. Villoing & Deglas 2016, § 2. pour plus de détails).

Le corpus ainsi constitué est composé de 7680 unités lexicales du créole guadeloupéen, soit une envergure équivalente à celle des dictionnaires existants. Il comprend 1805 verbes et 4643 noms qui ont permis l'étude spécifique des relations morphologiques

¹La représentation N- \acute{e}_v de la structure des verbes dénominatifs suffixés en *-é* s'interprète comme suit : N représente la base nominale, *-é* le suffixe, et v la classe syntaxique (V pour verbe) du dérivé.

²La représentation *dé-N- \acute{e}_v* de la structure des verbes dénominatifs affixés en *dé-...-é* s'interprète comme suit : N représente la base nominale, *dé-...-é* l'affixe parasynthétique dont la forme phonologique comprend un préfixe *dé-* associé à un suffixe *-é*, et v la classe syntaxique (verbe) du dérivé.

Nom/Verbe dans le cadre de la suffixation verbale dénominale en *-é* et de la parasynthèse verbale dénominale. Le corpus est enregistré sous format électronique dans une base de données interrogeable selon plusieurs critères, phonologiques, sémantiques, syntaxiques, qui permettent une étude fine.

Nous menons l'étude de ce corpus en suivant une approche théorique relevant de la morphologie lexématique (cf. par ex. Matthews 1991, Aronoff 1994, Anderson 1992, Fradin 2003, Booij 2010), envisageant que les unités de base de la morphologie sont les lexèmes (et non les morphèmes). Nous nous inscrivons dans une perspective qui reconnaît aux langues créoles une morphologie dynamique (tout au moins pour ce qui concerne la morphologie lexicale), nous inscrivant en faux relativement aux détracteurs du contraire (Valdman 1978, Seuren & Wekker 1986, McWhorter 1998, par exemple). La démonstration commencera par une présentation des débats autour des analyses des paires Nom/Verbe convers et préfixés du français (§ 2.) pour ensuite développer notre hypothèse de leur réanalyse en créole qui a conduit à la création de nouveaux schémas morphologiques, la suffixation N-*é_v* et la parasynthèse *dé-N-é_v* (§ 3).

2 Analyse des paires N/V en français

Les créoles à base française ont hérité une partie du lexique du français, qui est encore aujourd'hui largement représenté dans la langue créole (par exemple, pour le Guadeloupéen, 90% de mots d'origine française, issus principalement du français populaire du 17^{ème} siècle, mais également d'emprunts contemporains, selon Hazaël-Massieux 2002). Ce lexique hérité, clairement reconnaissable malgré quelques divergences phonologiques avec l'origine française, comprend des paires de lexèmes morphologiquement construits en français tels que (1) et (2).

- (1)
 - a. *bò* / *débòdé* ('bord' / 'déborder')
 - b. *bwa* / *débwazé* ('bois' / 'déboiser')
 - c. *figi* / *défigiré* ('figure' / 'défigurer')
 - d. *fòwm* / *défòwmé* ('forme' / 'déformer')
 - e. *kras* / *dékrasé* ('crasse' / 'décrasser')
 - f. *rasin* / *dérasiné* ('racine' / 'déraciner')
- (2)
 - a. *adisyon* / *adisyonné* ('addition' / 'additionner')
 - b. *bav* / *bavé* ('bave' / 'baver')
 - c. *bròs* / *brosé* ('brosse' / 'brosser')
 - d. *divòs* / *divòsé* ('divorce' / 'divorcer')
 - e. *fèt* / *fété* ('fête' / 'fêter')
 - f. *savon* / *savonné* ('savon' / 'savonner')

Ces paires Nom/Verbe héritées sont prises dans une relation morphologique en français que l'on ne peut plus leur reconnaître en créole. Les paragraphes qui suivent donnent

un rapide aperçu des analyses morphologiques auxquelles elles répondent en français, pour présenter, ensuite, l'analyse morphologique que nous en proposons en créole gaudelouéen.

2.1 Les paires du type *bois / déboiser*

La formation en français des verbes de (1) a été l'objet de grandes discussions. Une tradition qui remonte au 19^{ème} siècle les a analysés comme des construits morphologiques par parasyntèse, c'est-à-dire comme relevant d'une construction morphologique où une base est simultanément préfixée et suffixée. Cette analyse remonte au moins à Arsène Darmesteter.

« Cette sorte de composition³ est très riche : les verbes qu'elle forme, et que l'on désigne sous le nom de parasyntétiques, offrent ce remarquable caractère d'être le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée sans amener la perte du mot. C'est ainsi que de *barque* l'on fait *em-barqu-er*, *dé-barqu-er*, deux compositions absolument uns et dans lesquelles on ne retrouve ni des composés *débarque*, *embarque*, ni un dérivé *barquer*, mais le radical *barque*. » Darmesteter (1894 : 24)

L'analyse est largement reprise au 20^{ème} siècle par Nyrop (1936 : 215), et a rencontré encore beaucoup de succès à partir des années 70 dans d'autres théories, comme la Grammaire Générative Transformationnelle (Dubois 1962, Guilbert 1975, Zribi-Hertz 1972, Scalise 1994) ou encore dans le cadre lexicaliste (Booij 1977). Elle s'est également étendue aux grammaires traditionnelles (Grevisse & Goose 1988 : 253) et scolaires en France (cf. par exemple, Chevalier et al. 1964 : 54, Béchade 1992 : 119), voire aux manuels de morphologie du français (Gardes-Tamine 1988 : 65, Apothéloz 2002 : 91, Huot 2006 : 121-122). Malgré sa popularité, l'analyse parasyntétique est remise en cause pour ces verbes par Dell (1970 : 201-202) puis plus largement par Corbin (1987 : 121-139), et à leur suite Fradin (2003 : 288-307). La critique s'appuie unanimement sur l'erreur d'analyse récurrente qui est faite de la forme du verbe prise métalinguistiquement : l'affixe d'infinitif (qui apparaît de façon conventionnelle dans la forme de citation du verbe) est assimilé à un suffixe dérivationnel. Cette erreur provient en partie d'une confusion entre la langue et la métalangue (Corbin 1987 : 124) et en partie de ce que les cadres théoriques ne définissent pas théoriquement l'individu lexical. Une double confusion est ainsi à l'œuvre (Kerleroux 2000) : une première confusion entre la forme de citation métalinguistique du verbe (qui est traditionnellement l'infinitif en français) et sa forme phonologique, et une seconde confusion entre la forme phonologique du verbe avec l'individu lexical. Ainsi,

« le rapport catégoriel N>V va être vu comme une suffixation, puisque la forme d'infinitif (dans son rôle citationnel) est prise pour le verbe lui-même, et que l'infinitif français présente un suffixe (à la différence de l'anglais). [...] Tout le problème

³Darmesteter parle de composition pour caractériser la préfixation, témoignant par-là du fait que certains préfixes sont issus de prépositions latines.

est que cela implique de voir dans le suffixe flexionnel d'infinitif un suffixe qui soit également dérivationnel... » (Kerleroux 2000 : 9)

Or il a été clairement démontré que l'affixe d'infinitif ne peut être identifiable à un suffixe dérivationnel, comme le prouve le fait qu'il n'apparaisse jamais en dérivation, où seul le radical sert toujours de base (Corbin 1987 : 129, Lyons 1977 : 19, Fradin 2003 : 93, Fradin et al. 2009 : 9, par exemple). Ainsi, il aura fallu plus d'un siècle pour montrer que le suffixe d'infinitif de la forme citationnelle n'appartient pas au lexème, en tant qu'unité lexicale.

Il résulte de cette remise en cause une nouvelle analyse selon laquelle « les pseudo-parasynthèses verbales ne sont en fait que des préfixations » (Corbin 1987 : 129) : la base est nominale et le dérivé verbal. Ainsi, selon cette perspective, les données de (1) sont-elles analysées, en français, comme des verbes préfixés sur bases nominales dont la structure correspond à (3) :

(3) [dé- [N]]_v

Ces préfixes dénominatifs verbalisateurs présentent, selon Corbin, une propriété originale au regard de la majorité d'entre eux, ils entraînent un changement de catégorie de la base, au même titre que la plupart des suffixes. Cette propriété des préfixes n'ayant pas été reconnue par toute une tradition, a également, selon Corbin, largement contribué à l'analyse en terme de parasynthèse.

Les paires morphologiques Nom/Verbe en (2) ci-dessus ont subi une erreur d'analyse du même type.

2.2 Les paires du type *brosse/brosser*

La formation des verbes du français en (2) a également fait l'objet de grandes discussions. L'analyse de ces paires s'est heurtée, dans la littérature sur la morphologie du français, aux mêmes blocages que les verbes dénominatifs préfixés : le suffixe d'infinitif de la forme citationnelle du verbe a été interprété par toute une tradition comme un suffixe dérivationnel.

C'est cette même prétendue suffixation qui apparaît dans la formation de verbes dénominatifs non préfixés comme *clouer*, ou dans les déadjectivaux comme *brunir*, *rougir*. (Dell 1970 : 200–202)

Selon l'orientation de l'opération morphologique (de nom à verbe ou de verbe à nom), la disparition (orientation $V \rightarrow N$) ou l'apparition du suffixe (orientation $N \rightarrow V$) a été vue comme relevant de deux mécanismes différents,

- la « dérivation régressive » (terminologie que l'on retrouve chez Nyrop (1936), dans les grammaires traditionnelles (Grevisse & Goose 1988) et certains manuels de morphologie (Gardes-Tamine 1988)), rend compte d'une apocope du suffixe d'infinitif, permettant de former un nom à partir d'un verbe (par exemple *voler* \rightarrow *vol*);

- un mécanisme de suffixation de l’infinitif permettant à un nom de devenir un verbe (*plante* → *planter*). Cependant, ce rapport entre nom et verbe n’est pas clairement reconnu par les premiers grammairiens comme relevant de la morphologie comme l’atteste le flou dans lequel il est traité par exemple par Nyrop (1936), Meyer-Lübke (1894) et plus tard par les grammaires traditionnelles (cf. par exemple Grevisse & Goose 1988 : 238).

Là encore, le défaut de ces analyses est l’absence de questionnement théorique quant à l’identité du lexème, confondant forme citationnelle et unité lexicale. Les approches plus contemporaines répondent à ces analyses erronées en voyant dans les paires en (2) des construits ressortissant à une opération de conversion de nom à verbe ou de verbe à nom (cf. pour le français, Corbin 1987, 2004, Mel’čuk 1996, Kerleroux 2000, Fradin 2003, Namer 2009, Tribout 2010). L’apparente différence phonologique entre le nom et le verbe n’est liée qu’à la convention que l’on adopte en français de citer les verbes au moyen de leur forme d’infinitif et les noms à partir de leur forme de singulier. Mais les formes phonologiques des lexèmes bases et dérivés (en d’autres termes, leurs radicaux), sont bien en tous points identiques, ce qui autorise à reconnaître entre eux une relation morphologique de conversion.

Ainsi, les paires en (2) sont-elles analysables soit selon la structure (4a), soit selon la structure (4b), sans qu’aucune sorte d’affixe ne soit en jeu :

- (4) a. [N]_V
b. [V]_N

3 Analyses des paires N/V en créole

Les données en (1) et (2) formées par préfixation ou conversion verbale dénominale en français et héritées, ne peuvent pourtant pas recevoir la même analyse en créole. Dans les paragraphes qui suivent, nous argumentons en faveur de la double hypothèse qu’en créole,

- la relation morphologique entre les noms et les verbes en *-é* de (2) correspond à une suffixation verbale sur base nominale (N-*é*_V) et non à une conversion comme en français ;
- la relation morphologique entre les noms et les verbes en *dé-N-é*_V de (1) correspond à une parasyntèse plutôt qu’à une préfixation comme c’est le cas en français.

Ces résultats nous amènent à conclure que ces paires morphologiques Nom/Verbe ont subi une réanalyse du français au créole⁴, réanalyse due en grande partie à la spécificité des lexèmes créoles de n’apparaître que sous une unique forme. C’est sur cette spécificité des verbes en créole guadeloupéen que s’ouvre le § 3.1.

⁴Nous entendons “réanalyse” au sens général de Langacker (1977 : 58), à savoir un changement dans la structure (morphologique) d’un lexème qui n’implique pas pour autant de modification dans sa forme phonologique de surface. Voir aussi le recours qu’en fait DeGraff (2001 : 67–68).

3.1 Les verbes du créole guadeloupéen

3.1.1 Morphologie

Les verbes du créole guadeloupéen, comme toutes les autres unités lexicales, ne présentent pas de morphologie flexionnelle, ce que la littérature pointe en évoquant soit l'absence de flexion dans les langues créoles, soit une morphologie pauvre, voire inexistante. Les propriétés liées au Temps-Aspect-Mode sont prises en charge par des particules qui précèdent le verbe, comme on l'observe en général dans les créoles à base française (cf. Valdman 1978, Bernabé 1987, Mufwene & Dijkhoff 1989, Hazaël-Massieux 2002 : 71; voir aussi Germain 1976 : 109–134, pour le guadeloupéen).

Lorsque les verbes sont hérités du français, une seule forme du verbe est conservée en créole. Il s'agit, *a priori*, soit de la forme de l'infinitif soit de la forme du participe passé, soit d'une de celles du présent indicatif ou impératif (Germain 1976 : 110). Pour les verbes du 1^{er} groupe et 2^{ème} groupe, l'origine de la forme héritée n'est pas décidable puisque les formes du participe passé et de l'infinitif sont homonymes à l'oral avec une finale en

- /e/ pour les verbes du 1^{er} groupe,
- /i/ pour les verbes du 2^{ème} groupe (sachant qu'au 17^{ème} siècle, époque où la majorité du lexique français est hérité, le /r/ final des infinitifs en *-ir* ne se prononçait plus avant d'être réhabilité ultérieurement sous l'influence des grammairiens et des poètes).

La table 1 présente les différentes finales verbales des verbes créoles hérités des verbes français et les formes fléchies supposées originelles.

Chacune des finales n'a pas la même représentativité au sein du lexique guadeloupéen, et on note une très large majorité de verbes à finale en *-é* (toute origine confondue, hérités, construits en créole ou autre, cf. Table 2)⁵. Nous supposons que cette très forte proportion est liée à un héritage massif de verbes français à finale en *-é*, héritage qui aurait eu un impact important dans la morphologie du créole (cf. § 3.1.2. ci-dessous).

3.1.2 Verbes hérités *versus* verbes créoles

La discrimination, au sein du lexique créole, entre verbes hérités et verbes créoles – ou « indigènes », pour reprendre la terminologie de Lefebvre (2003) et Brousseau (2011) – suscite discussion, dans la mesure où rares sont les cas où l'héritage est total. En effet, les verbes, en passant du français au créole, peuvent avoir subi des modifications phonologiques, sémantiques ou syntaxiques. Une position consiste à considérer comme non français tout lexème hérité ayant subi une variation en créole : par exemple, pour Brousseau (2011 : 68), les lexèmes *pitiab* 'pitoyable' et *lonvi* 'longues-vues' en Saint-Lucien, sont considérés comme des bases inexistantes en français à cause de l'écart phonologique entre les deux langues, et *kouvé* 'couvrir' à cause de la différence sémantique avec

⁵Dans la table 2, la classe « autres » inclut principalement des verbes à finale consonantique dont une bonne part sont construits par composition d'un verbe et d'un nom (*bat chat* 'battre en retraite', *pèd lakat* 'perdre la tête').

Tableau 1 : Verbes hérités du français.

Groupe en français	Finale créole	Finale en français	Issus de formes d'infinitifs	Issus de participes passés	Issus de formes d'indicatif/ impératif présent	Glose
1	-é	/e/	karésé brosé gomé blagé			'caresser' 'brosser' 'gommer' 'blaguer'
2	-i	/ir/~i/	asòrti chwazi fléri nwasi			'assortir' 'choisir' 'fleurir' 'noircir'
3	-è	/ɛr/		dékouvè ofè wouvè soufè		'découvrir' 'offrir' 'ouvrir' 'souffrir'
		/ɛ/~ɛr/	fè plè	fè	fè plè	'faire' 'plaire'
	-an	/ã/~ãdr/	aprann défann étann fann		aprann défann étann fann	'apprendre' 'prendre la défense' 'étendre' 'fendre'
	-wè	/wa/~war/	bwè kwè pèsivwè wousouvwè		bwè kwè pèsivwè wousouvwè	'boire' 'croire' 'apercevoir' 'recevoir'
	-i	/ir/~i/	bouyi fui manti rèdi sòti	fui rèdi		'bouillir' 'fuir' 'mentir' 'redire' 'sortir'
	-enn	/ɛ/~ɛdr/	détenn étenn tenn	détenn étenn krenn tenn	détenn étenn krenn soutyenn tenn	'déteindre' 'éteindre' 'craindre' 'soutenir' 'teindre'
	-èt	/ɛtr/	admèt disparèt pwomèt rèkonnèt		défèt	'admettre' 'disparaître' 'promettre' 'reconnaître' 'défaire'

Tableau 2 : Proportion des verbes guadeloupéens selon leur finale.

Verbes à finale en	Total	
	nbr	% des V totaux
-é	1451	80%
-i	147	8,1%
-è	25	1,4%
-ann	30	1,6%
-wè	10	0,5%
-enn	11	0,6%
-èt	15	0,8%
-an	10	0,5%
-o	8	0,4%
autres	98	5,4%
Total	1805	100%

le verbe *couver*. Nous nous distinguerons de cette position en considérant comme hérité du français tout verbe dont l'origine française est reconnaissable, phonologiquement et sémantiquement, malgré les modifications subies en créole. Ainsi, parmi les exemples de Brousseau, seul *kouvé* 'couvrir' ne serait pas reconnu comme d'origine française à cause du sens trop éloigné du verbe *couver* du français. Notre choix repose sur le fait (i) d'une part qu'il est extrêmement difficile de connaître précisément la phonologie et la sémantique des lexèmes hérités d'un état ancien ou régional du français, et en conséquence, de déterminer, avec certitude, l'écart entre le supposé verbe français et son correspondant hérité en créole; (ii) d'autre part que quasiment tout lexème hérité du français a subi une modification phonologique voire sémantique, même mineure, et qu'il serait difficile d'établir des critères départageant les lexèmes suffisamment altérés pour être classés créoles et les autres.

Afin de déterminer l'origine française d'un lexème créole, nous nous sommes appuyés sur leur attestation en entrée d'un dictionnaire de français, tout dictionnaire, registre de langue et variétés dialectales confondus (voir aussi Brousseau 2011 : 68 sur l'utilité des dictionnaires du 16^{ème} au 20^{ème} siècle). La recherche est largement facilitée par la Toile qui met à notre disposition plusieurs types de dictionnaires du français, permettant notamment de retrouver des verbes aujourd'hui perdus mais relevant d'un état de langue ancien ou d'un dialecte du français, dont on suppose qu'ils constituent le fond du lexique créole (cf. par exemple Thibault 2012 : 12).

Ces critères nous permettent de distinguer les verbes hérités de deux autres types de verbes :

- (i) les verbes morphologiquement construits en créole, tout procédé morphologique et toutes bases confondues (bases non héritées (5), bases héritées (6), bases héritées avec changement phonologique (7) ou sémantique (8)).

- (5) a. bik → biké
'refuge' 'se réfugier'
- b. fifin → fifiné
'bruine' 'bruiner'
- c. migan → miganné
'purée' 'mélange' 'mélanger'
- d. plich → pliché
'correction' 'donner une correction'
- e. vonvon → vonvonné
'bourdon' 'bourdonner'
- (6) a. balkon → balkonné
'balcon' 'être au balcon'
- b. garé → dégaré
'garer, stationner' 'sortir de la place de garage, de stationnement'
- c. lang → langé
'langue' 'embrasser'
- d. pyé → dépyété
'pattes' 'retirer les pattes (crabe)'
- e. tik → détiké
'tique' 'retirer les tiques'
- (7) a. fouch → fouchté
'fourche' 'bêcher'
- b. katyé → dékatyé
'morceau' 'couper en quartier'
- c. nwèl → nwélé
'noël' 'fêter Noël'
- d. pengné → dépengné
'peigner' 'défaire une coiffure'
- e. vès → vèsté
'veste' 'mettre sa veste'
- (8) a. kabann → kabanné
'lit' 'traîner au lit'
- b. kaz → dékazé
'maison' 'déplacer une maison à l'aide
d'un véhicule pour l'installer ailleurs'
- c. loup → loupé
'boursouflure' 'enfler'

d. parad → paradé
 ‘étalage’ ‘parader’

(ii) les verbes ne répondant à aucun de ces critères, ni hérités du français, ni construits en créole, et dont l’origine peut être connue (cf. un emprunt à l’anglais, à l’espagnol, aux langues africaines ou autre), ou non.

- (9) a. bénékaki
 ‘hésiter’
 b. griji
 ‘s’égratigner’
 c. kòviyé
 ‘tordre’
 d. lolé
 ‘remuer’
 e. tètòy
 ‘agacer’

Sur la base de cette répartition tripartite des verbes en créole (verbe hérité, verbe construit en créole, verbe autre), nous obtenons les proportions suivantes (cf. Table 3 qui ne représente que les trois finales les plus représentées, les finales verbales en *-é*, *-i*, et *-ann*).

Tableau 3 : Proportion de verbes hérités, construits ou autres selon leur finale.

Verbes à finale en	Verbes en créole guadeloupéen							
	Total		Verbes hérités				Autres	
	nbr	% des V totaux	nbr	% des V à finale en ...	Verbes construits en créole à finale en ...		nbr	% des V à finale en ...
-é	1451	80%	1230	84 %	153	10,5%	66	4,5%
-i	147	8,1%	122	83 %	17	11,5 %	8	5,5%
-ann	30	1,6%	27	90%	3	10%	0	0%
Total	1805	100%	1468	81% des V	248	14% des V	86	5% des V

Notre corpus comprend ainsi une part majeure de verbes hérités du français : sur les 1805 verbes listés, 1468 sont hérités, soit 81 % des verbes du créole. Parmi ces verbes hérités, la majorité sont des verbes à finale en *-é* (soit 84 %). Loin derrière se trouvent les verbes hérités à finale en *-i* qui ne représentent que 8,3% des verbes hérités (122 verbes hérités à finale en *-i* parmi 1468 verbes hérités). Les verbes présentant d’autres finales

(*-ann, -è, -wè* etc.) sont encore moins nombreux et très peu représentés. Cet ordre de préférence se reflète largement dans les verbes construits en créole : là encore, les verbes à finale en *-é* sont les plus représentés (61,5% correspondant à 153 verbes construits en *-é* relativement à 248 verbes construits), suivis de loin par les verbes à finale en *-i* (moins de 7%). Les autres verbes restent de l'ordre de l'épiphénomène. Ce parallèle entre finale des verbes hérités et verbes construits en créole conduit raisonnablement à faire l'hypothèse que le lexique hérité a fortement pesé sur la formation morphologique des verbes créoles. Ainsi, dans la mesure où la majorité des verbes hérités sont ceux à finale en *-é* et que les verbes créoles dérivés sur base nominale présentent également majoritairement cette finale, nous émettons l'hypothèse que la finale flexionnelle en *-é* des verbes hérités a été réanalysée, dans certaines circonstances, comme un suffixe dérivationnel en créole. Le paragraphe 3.2. présente des hypothèses sur les conditions de cette réanalyse. Nous n'examinerons pas plus avant ici la possible réanalyse des finales de verbes hérités en *-i*, mais remarquons néanmoins qu'en dépit de la très faible proportion de ces verbes dans le lexique créole (8,1%), la part des verbes construits en *-i* est proportionnellement équivalente à celles des verbes construits en *-é* (11,5 % contre 10,5 % pour les verbes en *-é*), ce qui conduirait à rendre crédible l'hypothèse de la création d'un suffixe verbalisateur *-i* en créole guadeloupéen.

3.2 Réanalyses des paires N/V de convers comme suffixations

Selon notre hypothèse, la réanalyse des verbes à finale en *-é* du français en créole n'a été possible que dans le contexte lexical créole où ces verbes français sont hérités avec les noms français en relation de conversion avec eux, soit une conversion de nom à verbe (N → V) soit une conversion de verbe à nom (V → N) (cf. (10)). Ainsi, le lexique du créole guadeloupéen comprend des paires de convers Nom/Verbe héritées du français, pour lesquels l'analyse en terme de conversion n'est pas valide en créole.

3.2.1 De la conversion en français à la suffixation en créole

La raison principale qu'une relation de suffixation soit perçue en créole entre ces paires Nom/Verbe tient au fait que le *-é* final du verbe apparaît comme du matériel phonologique supplémentaire par rapport à la forme phonologique du nom base (10). Y voir une conversion de nom à verbe serait alors contraire à la notion de conversion puisque les radicaux ici se différencient phonologiquement.

- (10) a. *adison / adisonné*
'addition' 'additionner'
- b. *bav / bavé*
'bave' 'baver'
- c. *bròs / brosé*
'brosse' 'brosser'
- d. *divòs / divòsé*
'divorce' 'divorcer'

- e. fèt / fété
‘fête’ ‘fêter’
- f. mank / manké
‘manque’ ‘manquer’
- g. savon / savonné
‘savon’ ‘savonner’

Comme les verbes créoles n’ont qu’une forme, les verbes en (10) ne présentent donc que la forme comprenant un *-é* final. Ce *-é* final, de fait, appartient bien au verbe en tant qu’unité lexicale et n’est pas le marqueur du mode infinitif apparaissant dans la forme citationnelle du verbe français. Ainsi, les paires Nom/Verbe en (10) héritées du français ne peuvent subir la même analyse en français et en créole. Elle se distinguent des paires de Nom/Verbe en (11) qui, au contraire, entretiennent bien une relation morphologique de conversion en créole (de type $N \rightarrow V$ ou $V \rightarrow N$). En effet, en créole, comme dans toutes les autres langues, les noms et les verbes en relation de conversion sont phonologiquement en tous points identiques (cf. en (11a) des paires de convers Nom/Verbe à finale en *-é* et en (11b) des paires de convers Nom/Verbe présentant une autre finale vocalique).

- (11) a. i. balyé_N / balyé_V
‘balai’ ‘balayer’
- ii. chanté_N / chanté_V
‘chanson’ ‘chanter’
- iii. goumé_N / goumé_V
‘combat’ ‘se battre’
- iv. lélé_N / lélé_V
‘touillette’ ‘touiller’
- v. manjé_N / manjé_V
‘repas, mets’ ‘manger’
- vi. tété_N / tété_V
‘sein’ ‘téter’
- b. i. anv_N / anv_V
‘envie’ ‘avoir envie’
- ii. bobi_N / bobi_V
‘assoupissement’ ‘sommoler’
- iii. kaka_N / kaka_V
‘excrément’ ‘déféquer’
- iv. mò_N / mò_V
‘mort’ ‘mourir’
- v. travay_N / travay_V
‘travail’ ‘travailler’

Par ailleurs, on ne peut, en aucun cas, tenir l'hypothèse de la conversion en traitant le *-é* final des verbes en (10) comme une marque spécifiquement verbale :

- (a) soit une marque de classe flexionnelle (une voyelle thématique).
- (b) soit une marque identifiant la catégorie verbe.

En effet, aucune des deux hypothèses ne tient : l'hypothèse (a) d'une voyelle thématique tombe car le créole n'a pas de système flexionnel pour les verbes, et il n'y aurait aucune pertinence à exploiter une voyelle thématique ; et l'hypothèse (b) tombe aussi parce que les finales vocaliques des verbes sont variées (finale en /i/, /e/, /wɛ/ présentées ci-dessus Table 1), auxquelles on peut ajouter celles en /o/, /j/, /ɔ/ en (12), et on peut difficilement imaginer que la langue dispose d'autant de marqueurs verbaux, en particulier parce que les noms, aussi, présentent des finales vocaliques en /e/, qu'ils soient ou non hérités (cf. (13a) pour les noms hérités, et (13b) pour les noms créoles) :

- (12) a. bo, mò, cho, fè kò
 'embrasser', 'être mort', 'avoir chaud', 'unifier'
- b. tòtòy, kay
 'agacer', 'aller'
- c. mawon, fè-fon
 's'échapper', 'compter sur'
- (13) a. chaplé, bondyé, fiyansé, pyé, zyé, sòsyé
 'chapelet', 'dieu', 'fiancé', 'pied', 'yeux', 'sorcier'
- b. bankoulélé, kyolé, matété, wélélé
 'vacarme', 'ribambelle', 'plat à base de riz et crabe', 'brouhaha'

L'hypothèse d'une conversion ne tient donc dans aucun cas. Comme le *-é* qui apparaît sur le verbe correspond à du matériel phonologique supplémentaire par rapport au nom, et que la relation catégorielle et sémantique change, tout porte à croire que le verbe est morphologiquement plus complexe que le nom. Il faut donc faire l'hypothèse d'une formation impliquant une suffixation verbale en *-é* sur bases nominales.

3.2.2 L'impossible règle de formation des noms par suppression du *-é*

Une autre hypothèse aurait également pu être envisagée, celle d'une règle de construction de noms sur base verbale, par suppression du *-é* final du verbe (ou une « rétroformation »). Mais cette hypothèse rencontre plusieurs difficultés :

- (a) la première tient à ce que ce mode de formation est jugé traditionnellement rare dans les langues (sur la « subtractive morphology » ou « deletion » et sa rareté, voir ce qu'en disent les manuels, comme Anderson 1992 : 64-66 ; Haspelmath 2002 : 24 ; Fradin 2003 : 47)

- (b) la deuxième s'appuie sur des paires Nom/Verbe dont le nom est hérité du français mais pas le verbe qui est nécessairement construit en créole (14) ; or ce verbe laisse apparaître un *-é* final supplémentaire.

- (14) a. alyans → alyansé
'alliance' 'se lier'
- b. bwa → bwaré
'bras' 'enlacer'
- c. chikann → chikanné
'contestation' 'contester'
- d. fèr → féré
'fer à cheveux' 'défriser les cheveux'
- e. janm → janbé
'jambe' 'enjamber'
- f. tij → tijé
'bourgeon' 'bourgeonner'

Comme le nom est hérité du français, et le verbe construit en créole, le nom ne peut pas être dérivé du verbe par une règle de suppression du *-é* final du verbe ; c'est bien le verbe qui est formé par suffixation sur la base du nom.

- (c) le troisième argument s'appuie sur l'absence de noms déverbaux créoles construits par suppression du *-é* d'un verbe hérité. En effet, notre corpus ne fournit aucun nom dérivé à partir de verbes hérités par simple suppression de la finale en *-é*. La disparition de la finale en *-é* des verbes hérités peut avoir lieu à l'occasion d'une dérivation, mais uniquement lorsque la dérivation se fait par suffixation (voir par exemple, (15) pour la suffixation $V \rightarrow N$ en *-è/-ez*, (16) pour la suffixation $V \rightarrow N$ en *-aj*, et (17) pour la suffixation $V \rightarrow N$ en *-asyon*).

- (15) a. fiyansèz ← fiyansé
'fiancée' 'se fiancer'
- b. kouyonnèz ← kouyonné
'celle qui couillonne' 'couillonner'
- c. soutirèz ← soutiré
'celui qui couvre les bêtises de qqun' 'couvrir les bêtises de qqun'
- (16) a. bokantaj ← bokanté
'échange' 'échanger'
- b. diraj ← diré
'qui dure' 'durer'
- c. konblaj ← konblé
'comblement' 'combler'

- (17) a. pwofitasyon ← pwofité
 ‘profit’ ‘profiter’
 b. anmerdasyon ← anmerdé
 ‘emmerdement’ ‘emmerder’
 c. poursuivasyon ← poursuiv
 ‘poursuite par le diable’ ‘poursuivre’

Une dérivation par conversion (18) n’imposera pas, quant à elle, la disparition de la finale vocalique du verbe.

- (18) a. déboulé / déboulé
 ‘défilé’ ‘défiler rapidement’
 b. lélé / lélé
 ‘touillette’ ‘touiller’
 c. mayé / mayé
 ‘mariage’ ‘se marier’
 d. pété / pété
 ‘pet’ ‘faire un pet’

La voyelle finale du verbe disparaissant uniquement dans le contexte d’une dérivation dont le suffixe est à initiale vocalique, tout porte à croire qu’une contrainte morphophonologique est en jeu (contrainte d’évitement du hiatus, contrainte de taille...) et invalide l’hypothèse de l’existence d’une règle dérivationnelle de suppression.

3.2.3 Conditions d’apparition

Ces arguments conduisent à envisager que les paires de convers Nom/Verbe du français ont subi une réanalyse de telle sorte qu’en créole, la relation morphologique entre les noms et les verbes en *-é* de (13) ne relève pas d’une conversion, comme en français, mais d’une suffixation verbale sur base nominale (N → V). Ces paires ont été héritées en nombre suffisant pour avoir fait système et permis de former productivement, par analogie, d’autres verbes dénominaux suffixés par *-é* sur des bases françaises ou non françaises comme en (19).

- (19) a. bòk / boké
 ‘affront’ ‘faire un affront’
 b. chiktay / chiktayé
 ‘émiettage’ ‘émietter’
 c. fèr / féré
 ‘fer à cheveux’ ‘défriser’
 d. lyann / lyanné
 ‘liane’ ‘se servir d’un tuteur pour grimper’

- e. dousin / dousiné
 ‘câlin’ ‘câliner’
- f. djòb / djobé
 ‘petit boulot’ ‘faire un petit boulot’
- g. plòk / ploké
 ‘cloque’ ‘avoir des cloques’

Ainsi, la réanalyse de ces paires Nom/Verbe héritées a abouti à la création d’un suffixe verbal *-é* en créole, inexistant dans la langue lexicatrice. Ce schéma morphologique est représenté sous (20) où X est mis pour le lexème base (et non le radical qui peut subir des modifications phonologiques lors de la suffixation comme nous le présentons en § 3.3) :

$$(20) X_N \rightarrow Xé_V$$

La création de ce schéma morphologique n’a rien d’inédit à travers les langues ; il peut s’apparenter à ce que la littérature dédiée aux mécanismes et aux motivations du changement dans la formation des mots appelle « *secretion* » (Rainer 2015 : 1771). Ce concept repris à Jespersen (1922 : 384) , réfère à un processus par lequel une séquence purement phonologique acquiert le statut de « *morphème* » (phénomène déjà signalé, selon Rainer 2015, par Bloomfield 1891, ou Lass 1990 qui parle de « *exaptation* »⁶).

By *secretion* I understand the phenomenon that one portion of an indivisible word comes to acquire a grammatical signification which it had not at first, and is then felt as something added to the word itself. (Rainer 2015 : 1771)

Il peut également s’apparenter à un cas de « *degrammaticalization* » ou de « *deinflectionalization* » (Rainer 2015 : 1768–69) dans la mesure où la finale flexionnelle du verbe français héritée (/e/) devient un suffixe dérivationnel.

Quoi qu’il en soit, les conditions requises pour aboutir à la naissance du suffixe verbal dénominal *-é* en créole lui sont spécifiques. Nous stipulons qu’elles sont les suivantes :

- 1) d’une part, la très forte représentativité, dans le lexique créole, de couples morphologiques Nom/Verbe hérités du français où ils entretiennent une relation de conversion ;
- 2) d’autre part, au sein de ces couples, une très forte majorité de verbes à finale en *-é* ;

⁶Ce cas est à distinguer de ce que Haspelmath (1995 : 8–10) appelle « *secretion* » qui fait référence à une extension d’un affixe par l’incorporation d’une partie non affixale de la racine (schématisé sous (a))

(a) Affix *secretion*
 Xyz → xyz-a
 R ⇒ -za
 ⇒ new suffix -za, e.g. klm → klm-za

- 3) et enfin, la propriété des lexèmes verbaux créoles de n'apparaître que sous une forme unique : ainsi la marque flexionnelle des verbes hérités n'a pu être interprétée comme flexionnelle en créole.

C'est la conjonction de ces trois conditions qui a rendu possible la création de ce suffixe en créole guadeloupéen. Si l'une de ces conditions n'avait pas été remplie, il y a fort à parier qu'aucun nouveau schéma morphologique n'aurait pu voir le jour. Par exemple, tous les verbes créoles hérités du français remplissent la condition 3), mais seules les finales en *-é* des verbes hérités du français ont été réanalysées comme une règle de suffixation de verbes dénominaux. Cela tient aux conditions 1) et 2) réunies : seules les paires héritées du français Nom / Verbe à finale en *-é* ont été héritées en grand nombre, à l'exception d'autres finales verbales. Toutes les autres paires Nom/Verbe apparaissent en nombre infime et la deuxième condition présentée ci-dessus n'est pas remplie. En effet, même si le guadeloupéen compte un certain nombre de verbes hérités présentant une autre finale que *-é* (cf. la table ci-dessus), ces verbes soit ne sont reliés à aucun nom (comme (21) pour les verbes en *-i*), soit ils le sont, mais uniquement dans une relation de conversion (22 pour les verbes en *(-i)*), soit le nom relié est difficile à mettre en relation morphologique avec le verbe à cause d'une variation phonologique entre les deux trop importante (cf. (23) pour les verbes en *-i*).

- (21) a. abouti
 'aboutir'
 b. aji
 'agir'
 c. dégarni
 'dégarnir'
 d. flétri
 'flétrir'
 e. konstwi
 'construire'
- (22) a. amòrti / amòrti
 'amortir' 'amorti'
 b. anvì / anvì
 'avoir envie' 'envie'
 c. griji / griji
 's'égratigner' 'égratignure'
 d. jwi / jwi
 'jouir' 'sperme'
 e. vèrni / vèrni
 'vernir' 'vernir'
- (23) a. chwa / chwazi
 'choix' 'choisir'

- b. fen / fini
'fin' 'finir'
- c. flè / fléri
'fleur' 'fleurir'
- d. kous / kouri
'course' 'courir'
- e. trèt / trayi
'traître' 'trahir'

Finalement, les verbes hérités qui ne remplissent pas les conditions 1) et 2) ne donnent lieu à aucune création créole. Pour reprendre l'exemple des verbes en *-i*, les seuls de notre corpus qui ne soient pas hérités ne sont pas dérivés par un suffixe verbalisateur *-i* (24) :

- (24)
- a. bigidi
'faiblir'
 - b. bénékaki
'hésiter'
 - c. siri
'devenir aigre'
 - d. tini
'avoir'

Les trois conditions nécessaires à la création du suffixe *-é* ne sont pas propres au guadeloupéen et se sont retrouvées dans d'autres créoles à base française. En effet, plusieurs créoles ont suivi le même processus et la suffixation en *-é* compte parmi les schémas morphologiques disponibles du Haïtien (DeGraff 2001, Lefebvre 1998, 2003) et du Saint-Lucien (Bhatt & Nikiema 2000, Brousseau 2011). Elle n'a néanmoins jamais fait l'objet d'études de détails dans les travaux portant sur ces créoles.

3.2.4 Propriétés du suffixe verbal dénominal *-é* en créole

3.2.4.1 Forme phonologique du suffixe

Nous postulons que la forme phonologique du suffixe verbal dénominal ainsi créé est /e/ (orthographié *-é*). Cet affixe vocalique apparaît dans certains contextes précédé d'une consonne, /t/ par défaut (cf. (25)) et il y a lieu de se demander si cette consonne à la frontière entre le radical et le suffixe n'appartient pas au suffixe. Tout porte à croire néanmoins que la consonne intercalaire est de nature épenthétique, permettant, dans un contexte lexical, d'éviter la succession de deux voyelles à la frontière entre la base et l'affixe.

- (25) a. konplo → konploté
'complot' 'comploter'

- b. niméwo → niméroté
 ‘numéro’ ‘numéroter’
 c. soulyé → soulyété
 ‘chaussures’ ‘mettre des chaussures’

Un premier argument en ce sens est le fait que l'évitement du hiatus en créole guadeloupéen s'observe régulièrement à la frontière morphologique dans les cas de dérivation : citons, à titre d'exemple, la formation de dérivés suffixés dont le suffixe à initiale vocalique entraîne la suppression de la finale vocalique du verbe en *-é*. Un deuxième argument est le développement d'autres stratégies d'évitement du hiatus en contexte morphologique, comme le recours à des règles de dérivation permettant de contourner le problème, en l'occurrence la conversion ou la préfixation. On peut ainsi affirmer que la suffixation en *-é* entraîne des changements phonologiques sur les bases nominales, dont les épenthèses ne sont qu'un exemple (voir Villoing & Deglas 2016a pour plus de détails).

La présence de toute autre consonne entre le radical et le suffixe relève de cas différents de l'épenthèse consonnantique ou de l'allomorphie suffixale. Ainsi,

- (i) une réalisation spécifique des voyelles nasales en contexte de dérivation en guadeloupéen, comme dans d'autres créoles à base française (cf. Bhatt & Nikiema 2000), laisse apparaître une consonne nasale à la suite de la voyelle nasale du radical lors de la suffixation en *-é* (cf. (26));
- (ii) la réalisation de consonnes lexicales héritées des lexèmes français qui se révèlent uniquement dans ce contexte dérivationnel (le suffixe protégeant la consonne), puisqu'elles ont par ailleurs disparu en finale (cf. (27)) :
- (26) a. boukan → boukanné
 ‘feu de brindille’ ‘griller au feu de bois’
 b. dirèksyon → dirèksyonné
 ‘direction’ ‘montrer la direction’
 c. gidon → gidonné
 ‘guidon’ ‘mener’
 d. losyon → losyonné
 ‘lotion’ ‘se parfumer’
 e. migàn → miganné
 ‘purée’ ‘mélanger’
- (27) a. arbit → arbitré
 ‘arbitre’ ‘arbitrer, trancher’
 b. chalè → chaléré
 ‘chaleur’ ‘s'inquiéter’
 c. janm → janbé
 ‘jambe’ ‘enjamber’

- d. tè → téré
 ‘terre’ ‘enterrer’
- e. penti → pentiré
 ‘peinture’ ‘peindre’

3.2.4.2 Propriétés sémantiques de la règle

La relation sémantique entre le nom de base (désormais Nbase) et le verbe dénominal suffixé en *-é* apparaît, pour une part, typique de ce type de construction morphologique en français et pour une autre part originale.

Elle est typique dans les cas où le Nbase renvoie aux actants du verbe comme l’instrument en (28) (qui comprend aussi bien les artefacts (28a) que les parties du corps (28b)), à un agent en (29), à une entité déplacée (*locatum verbs, figure verbs*) en (30a), au lieu du procès (*location verbs, grounds-verbs*) en (30a), et à l’objet résultant du procès en (31).

(28) N : instrument

- a. i. fak → faké
 ‘bêche’ ‘bêcher’
- ii. kòn → koné
 ‘klaxon’ ‘klaxonner’
- iii. graj → grajé
 ‘rape’ ‘raper’
- iv. pikwa → pikwaté
 ‘pioche’ ‘piocher’
- b. i. lang → langé
 ‘langue’ ‘embrasser avec la langue’
- ii. bwa → bwaré
 ‘bras’ ‘enlacer’
- iii. zig → zigé
 ‘position des doigts pour faire une pichenette’ ‘faire une pichenette’
- iv. zyé → zyété
 ‘yeux’ ‘surveiller’

(29) N : agent

- a. mako → makoté
 ‘mouchard’ ‘moucharder’
- b. makrèl → makrélé
 ‘celle qui se mêle de tout’ ‘surveiller’
- c. mandyan → mandyanné
 ‘mendiant’ ‘mendier’

- (30) a. N : entité déplacée
- i. bonda → bondaté
'fesses' 'poser ses fesses'
 - ii. janb → janbé
'jambe' 'enjamber'
 - iii. pyé → pyété
'pied' 'poser le pied'
 - iv. soulyé → soulyété
'chaussures' 'mettre des chaussures'
- a. N : lieu final du procès
- i. balkon → balkonné
'balcon' 'être au balcon'
 - ii. kabann → kabanné
'lit' 'traîner au lit'
 - iii. kan → kanté
'côté' 'se mettre sur le côté, sur le flanc'
- (31) N : objet résultant
- a. flang → flangé
'entaille' 'entailler'
 - b. migan → miganné
'purée' 'mélanger'
 - c. fifin → fifiné
'bruine' 'bruiner'
 - d. tij → tijé
'bourgeon' 'bourgeonner'

La relation sémantique entre le Nbase et le verbe dérivé suffixé en -é est néanmoins atypique dans les exemples (32) où le Nbase dénote une situation dynamique (voir Villoing & Deglas 2016a pour une présentation des tests d'événementialité) :

- (32) a. bonbans → bonbansé
'fête' 'faire la fête'
- b. chikann → chikanné
'contestation' 'contester'
- c. chiktay → chiktayé
'émiettage' 'émietter'
- d. dousin → dousiné
'caresse' 'caresser'
- e. driv → drivé
'promenade' 'promener'

f. kalbann → kalbanné
 ‘culbute’ ‘culbuter’

En effet, en français, les « noms d'événement » sont prototypiquement déverbaux et les cas de noms d'événement servant de base à la formation d'un verbe dérivé restent minoritaires. Par exemple, Corbin (2004) note, en français, quelques verbes suffixés construits sur des noms simples dénotant des procès (*guerroyer* et *satiriser* construits sur les noms processifs, *guerre* et *satire*). Mais ces exemples sont forcément très peu nombreux,

- d'une part parce que les noms simples dénotant un événement restent rares dans le lexique du français (*le concert*, *l'orage*; ils représentent 8,1% des noms simples selon Tribout et al. 2014) et sont, en général, issus de noms déverbaux en latin;
- d'autre part, parce que si les bases des verbes en *-iser* peuvent être processives, ce cas se présente rarement, aussi bien en anglais (Plag 1999) qu'en français (Namer 2013);
- et enfin, la suffixation en *-oyer* apparaît peu productive.

Cette rareté vient confirmer l'hypothèse de Croft (1991) selon laquelle les noms dénotent prototypiquement des objets.

La situation semble être différente lorsque les bases nominales processives sont elles-mêmes complexes morphologiquement. En effet, quelques travaux récents sur le français ont mentionné la relative disponibilité de certains noms construits dénotant des événements à servir de base à la formation d'un verbe. Tribout (2010), par exemple, montre qu'un nombre non négligeable de verbes dénominaux convers sont formés sur des noms événementiels déverbaux (33) :

- (33) a. louer → louange → louer
 b. vider → vidange → vidanger
 c. recevoir → réception → réceptionner
 d. frotter → friction → frictionner
 e. partir → partage → partager

Tribout (2010) l'explique par le fait que le nom base a perdu sa motivation morphologique et que la perception de sa construction sur base verbale n'existe plus (par exemple, (33c), (33d), (33e)). Mais pour d'autres paires, la relation entre le nom abstrait et son verbe base reste tout à fait transparente (par exemple, (33a), (33b)).

C'est un résultat que partagent Lignon & Namer (2014) sur d'autres cas de conversion du français, les noms abstraits suffixés en *-ion* servant de bases à la formation de verbes convers, alors que ces noms sont construits sur des bases verbales facilement reconstruc-tibles (34) :

- (34) a. attirer → attraction → attractionner
b. intercéder → intercession → intercesser
c. soumettre → soumission → soumissionner
d. voir → vision → visionner

Parallèlement, une autre formation permet de construire des verbes sur des bases nominales événementielles, la rétroformation à partir de composés néoclassiques (Namer 2012) (cf. (35)).

- (35) a. photoémission → photoémettre
b. hydromassage → hydromasser
c. hydroextraction → hydroextraire

Ainsi, la formation d'un verbe ayant pour base un nom d'événement en français (i) n'est disponible que pour des bases nominales morphologiquement construites et (ii) la règle impliquée est préférentiellement la conversion. Cette configuration spécifique ne se retrouve pas dans les données du créole guadeloupéen étudiées ci-dessus qui font état d'une règle de suffixation sur base nominale événementielle morphologiquement simple. Le créole présente donc une originalité sémantique par rapport au français tout à fait intéressante. Nous l'attribuons à la formation très spécifique de la règle de suffixation en *-é* qui est issue de la réanalyse de paires Nom/Verbe du français relevant de deux règles de conversion : la conversion $V \rightarrow N$ et $N \rightarrow V$.

3.3 Réanalyse des paires N/V-préfixé en parasyntétiques

L'absence de flexion verbale en créole guadeloupéen et l'héritage d'une forme unique du verbe français (en l'occurrence, pour les verbes qui nous intéressent, la forme de l'infinitif ou du participe passé en /e/) entraînent d'autres réanalyses morphologiques. Ainsi, les paires héritées en (36), dont le verbe est formé en français par préfixation, ne peuvent s'analyser en créole qu'en terme de parasyntèse.

- (36) a. *bò* / débordé
'bord' 'déborder'
b. *frich* / défriché
'friche' 'défricher'
c. *kras* / dékrasé
'crasse' 'décrasser'
d. *mayo* / démayoté
'étouffe d'emballage de bébé' 'démailloter'
e. *rasin* / dérasiné
'racine' 'déraciner'

Les paragraphes qui suivent argumentent en faveur de cette hypothèse et présentent les propriétés phonologiques et sémantiques associées à ce schéma morphologique qui est propre au créole.

ci-dessus au § 2.1, Corbin 1987 : 121-125, Fradin 2003 : 288-306). Comme la seule relation morphologique possible est celle existant entre le Nom base et le Verbe dérivé, et qu'elle se manifeste par une préfixation et suffixation simultanée (préfixation en *dé-* et suffixation en *-é*), alors on est en droit de faire l'hypothèse d'une réanalyse en guadeloupéen des paires Nom/Verbe-préfixé du français en parasyntétiques créoles.

De même que les paires Nom/Verbe à finale en *-é* présentées en section 3.2, les paires Nom/Verbe à initiale en *dé-* héritées l'ont été en grand nombre et le schéma morphologique créé à l'issue de cette réanalyse est devenu productif en créole, comme l'attestent les créations de (39) :

- (39) a. *chèpi* → *déchèpiyé*
'charpie' 'mettre en charpie'
b. *chouk* → *déchouké*
'souche' 'déraciner'
c. *pat* → *dépaté*
'main de banane' 'retirer les mains du régime de banane'
d. *tik* → *détiké*
'tique' 'retirer les tiques'
e. *zo* → *dézosé*
'os' 'désosser'

A l'image des paires héritées réanalysées de (36), les créations créoles de (39) s'analysent comme des formations verbales parasyntétiques dans la mesure où ni le verbe en *-é* (40) ni le nom en *dé-* (41) n'existent indépendamment l'un de l'autre :

- (40) a. **chèpiyé* → *déchèpiyé*
'mettre en charpie'
b. **chouké* → *déchouké*
'déraciner'
c. **paté* → *dépaté*
'retirer la main de bananes du régime'
d. **tiké* → *détiké*
'retirer les tiques'
e. **zosé* → *dézosé*
'désosser'
- (41) a. **déchèpi* → *déchèpiyé*
'mettre en charpie'
b. **déchouk* → *déchouké*
'déraciner'
c. **dépat* → *dépaté*
'retirer la main de bananes du régime'

- d. * détik → détiké
 ‘retirer les tiques’
 e. * dézo → dézosé
 ‘désosser’

Ainsi, les conditions requises pour aboutir à la naissance du schéma morphologique (42) en créole guadeloupéen, que nous avons posées au § 3.2.3 sont ici aussi respectées :

- 1) la très forte représentativité, dans le lexique créole, de couples morphologiques Nom/Verbe à initiale en *dé-* hérités de préfixations verbales dénominales du français ;
- 2) une quasi-totalité de verbes à finale en *-é*, au sein de ces couples ;
- 3) et enfin, la propriété des lexèmes verbaux créoles de ne présenter qu’une forme, la marque flexionnelle des verbes hérités n’ayant pas été interprétée comme telle en créole.

Nous pouvons ainsi poser que le créole guadeloupéen dispose d’un schéma morphologique de parasyntèse du type (42), où X représente le lexème de base, de type nominal, et *dé-...-é* l’affixe parasyntétique (circumfixe) formant des verbes. Ce schéma rend aussi bien compte des paires Nom/Verbe héritées du français de (36) que de celles construites en créole en (39) :

(42) Dé-X_N-é_V

3.3.1.1 Forme phonologique de l’affixe

La forme phonologique de l’affixe parasyntétique est /de-X-e/ (que nous orthographions *dé-X-é*), où X représente la base nominale et *dé- ... -é* l’affixe. Les possibles consonnes qui s’intercalent à droite, entre le radical de base et le suffixe *-é* sont à analyser comme des consonnes épenthétiques dans un contexte lexical gauche vocalique, à l’image de ce que nous avons observé pour la suffixation en *-é* (cf. § 3.2.3), que ce soient pour les paires héritées (cf. (43a)) ou pour les paires créoles pour lesquelles nous n’observons qu’un exemple (43b) :

- (43) a. i. bò → débòdé
 ‘bord’ ‘déborder’
 ii. figi → défiguré
 ‘visage’ ‘défigurer’
 iii. ma → dématé
 ‘mât de bateau’ ‘démâter (bateau), renverser, retourner’
 iv. mayo → démayoté
 ‘maillot, étoffe pour emmailloter un nouveau-né’
 ‘démailloter’

- v. zo → dézosé
 ‘os’ ‘désosser’
- b. chèpi → déchèpiyé
 ‘charpie’ ‘mettre en charpie’

L’allomorphie typique que présente le préfixe *dé-* en français et dont a hérité le préfixe *dé-* créole (*dé-* devant verbe à initiale consonantique et *déz-* devant verbe à initiale vocalique; cf. (44a) pour les paires héritées du français et (44b) pour les exemples de création créole) ne se retrouve pas dans notre corpus de parasyntétiques *dé-X-é*.

- (44) a. i. dézabityé ← abityé
 ‘deshabituer’ ‘s’habituer’
- ii. dézakordé ← akordé
 ‘désaccorder’ ‘accorder’
- iii. dézanbalé ← anbalé
 ‘déballer’ ‘emballer’
- iv. dézanbwaté ← anbwaté
 ‘déseboîter’ ‘emboîter’
- v. dézankonbré ← ankonbré
 ‘défaire ce qui était encombré’ ‘occuper à l’excès un lieu’
- b. i. dézantòtiyé ← antòtiyé
 ‘détortiller’ ‘entortiller’
- ii. dézanbaglé ← anbaglé
 ‘débarasser’ ‘encombrer une table, un meuble’
- iii. dézanrajé ← anrajé
 ‘ne plus être fâché, enragé’ ‘avoir la rage’
- iv. dézapiyé ← apiyé
 ‘interrompre l’action de s’appuyer’ ‘appuyer’

En effet, nous ne relevons aucun verbe parasyntétique construit sur base à initiale vocalique. Les seules données qui auraient pu paraître pertinentes sont les hérités *dé-zosé* ‘désosser’ et *dézèrbé* ‘désheber’, mais ils sont analysables en créole sur les bases nominales *zo* ‘os’ et *zèb* ‘herbe’ à initiale consonantique.

3.3.1.2 Propriétés sémantiques : sens privatif

Le sens le plus saillant associé à cette formation parasyntétique est ce que la littérature sur les créoles appelle couramment le « sens privatif » régulièrement reconnu pour les formations identiques dans d’autres créoles (cf. Chaudenson 1996 : 27; Filipovich 1987 : 44; DeGraff 2001 : 78-80, Lefebvre 2003 : 6-8; Brousseau 2011 : 70-71). Cette valeur sémantique peut être considérée comme héritée du français où elle est déjà identifiée

comme propre au préfixe verbalisateur *dé-* sur base nominale (cf. Corbin 1987 : 62–63 et 252, par exemple). Plus précisément, ce sens privatif s’inscrit dans une relation spatiale entre le nom de base et le verbe dérivé, relation que les auteurs francophones représentent au moyen de la terminologie cible/site de Vandeloise 1986 (qui correspondent aux oppositions figure/ground ou trajector/landmark de la sémantique cognitive, cf. Fradin 2003 : 298, Amiot 2008 : 10, Jalenques 2014 : 1783). La base nominale de la préfixation en *dé-* du français peut aussi bien dénoter la cible que le site de la relation.

- (i) Lorsque la base dénote le site de la relation, le verbe désigne l’action de « sortir de ce que désigne la base » (Jalenques 2014 : 1782) (ce que Corbin 1987 paraphrase par « enlever de X ») : *déterrer, dérailler, débarquer* etc.
- (ii) Lorsque la base dénote la cible de la relation, le verbe désigne l’action « d’enlever ce que désigne la base » (Jalenques 2014 : 1782) (ce que Corbin 1987 paraphrase par ‘enlever X’) : *désosser, déneiger, dépoussiérer, déminer* etc.

Le créole guadeloupéen, en réanalysant les paires Nom/Verbe-préfixé-en-*dé* héritées du français, construit de façon privilégiée des parasynthétiques *dé-N-é_v* dans lesquels le nom de base (désormais Nbase) dénote la cible de la relation (45) :

- (45)
- a. chouk → déchouké
‘souche’ ‘déraciner’
 - b. jouk → déjouké
‘joug’ ‘enlever le joug’
 - c. pat → dépaté
‘main de banane’ ‘retirer les mains du régime de banane’
 - d. pyèt → dépyété
‘pattes’ ‘retirer les pattes (crabe)’
 - e. tik → détiké
‘tique’ ‘retirer les tiques’

Comparativement, les parasynthétiques créoles *dé-N-é_v* dont le N dénote le site de la relation sont très faiblement représentés dans notre corpus qui ne comprend que les exemples (46) :

- (46)
- a. bous → débousé
‘bourse’ ‘dépenser’
 - b. tab → détablé
‘table’ ‘enlever les couverts d’une table’

Cette tendance est largement confirmée par les triplets N / N-*é_v* / *dé-N-é_v* (hérités ou créoles) dont le schéma de construction n’est pas immédiatement transparent (V

→ déV_v ou N → dé-N-é_v?)⁷ mais dont les dé-N-é_v sont compatibles avec une interprétation privative où le nom (N) serait la cible de la relation (47) : là encore, ils sont bien plus nombreux que ceux dont le nom serait le site de la relation (cf. les exemples uniques de (48)) :

- (47) a. bach / bache / débache
 ‘bache’ ‘bâcher’ ‘débâcher’
 b. grès / gresé / dégresé
 ‘graisse’ ‘graisser’ ‘dégraisser, enlever la graisse’
 c. kabòs / kabosé / dékabosé
 ‘bosse’ ‘déformer’ ‘débosseler’
 d. nat / naté / dénaté
 ‘natte’ ‘natter des cheveux’ ‘enlever les nattes’
 e. sèl / salé / désalé
 ‘sel’ ‘saler’ ‘dessaler’
- (48) a. kof / kofré / dékofré
 ‘coffre’ ‘coffrer’ ‘décoffrer’
 b. kouch / kouché / dékouché
 ‘lit’ ‘se coucher’ ‘découcher’
 c. plas / plase / déplase
 ‘place’ ‘placer’ ‘déplacer’
 d. tè / téré / dété
 ‘terre’ ‘enterrer’ ‘déterrer’
 e. kwen / kwensé / dékwensé
 ‘coin’ ‘coincer’ ‘décoincer’

La raison de cette nette préférence tient certainement au fait que les paires héritées du français présentent aussi majoritairement cette relation sémantique entre le nom et le verbe (49) comme l’atteste la très faible représentation (3 paires uniquement), au sein de notre corpus, de paires de parasythétiques dé-N-é_v dont le N désigne le site de la relation (50)

- (49) a. fèy → déféyé
 ‘feuilles’ ‘ôter les feuilles’
 b. fòwm → défòwmé
 ‘forme’ ‘déformer’
 c. kouraj → dékourajé
 ‘courage’ ‘décourager’

⁷En effet, dans le cas des triplets, la difficulté tient à ce que l’on ne parvient pas toujours à identifier si le dérivé s’est construit sur le verbe par préfixation ou sur le N par parasythèse ; comme l’a noté Corbin (1987 : 63) et Amiot (2008 : 12), il existe des « cas d’ambiguïté catégorielle » dont l’interprétation sémantique est compatible avec les deux constructions (par exemple : *débwase* ‘inverse de boiser’ ou ‘enlever le bois’).

- d. kras → dékrasé
 ‘crasse’ ‘décrasser’
- e. mayo → démayoté
 ‘maillot, étoffe pour emmailloter le nouveau-né’ ‘démailloter’
- (50) a. bò → débòdé
 ‘bord’ ‘déborder’
- b. bous → débousé
 ‘bourse’ ‘dépenser’
- c. moule → démoulé
 ‘moule du gâteau’ ‘sortir du moule un gâteau’

3.3.1.3 Propriétés sémantiques : autres sens minoritaires

Parallèlement, d’autres sens émergent en créole mais en très faible proportion, reflétant là encore leur faible représentativité dans les paires et les triplets hérités du français :

(i) le Nbase représente l’objet résultant du procès

- (51) a. chèpi → déchèpiyé
 ‘charpie’ ‘mettre en charpie’
- b. gout → dégouté
 ‘goutte’ ‘couler goutte à goutte’
- c. kal → dékalé
 ‘raclée’ ‘tabasser’
- d. katyé → dékatyé
 ‘morceau’ ‘couper en quartier’

(ii) le Nbase représente l’objet déplacé lorsque le verbe réfère à une localisation ((52a) pour les paires créoles, (52b) pour les paires héritées du français)

- (52) a. kaz → dékazé
 ‘maison’ ‘déplacer une case à l’aide d’un véhicule pour l’installer ailleurs’
- b. ménaj → déménajé
 ‘ensemble des meubles, des objets nécessaires à la vie domestique’ ‘déménager’

3.3.2 Dé-V préfixés

Ces formations par parasynthèse doivent être distinguées des préfixations en *dé-* sur base verbale qui (i) soit réfèrent au procès inverse de celui que désigne la base (53), (ii) soit ne déclenchent aucun changement sémantique relativement à la base verbale (54).

- (53) a. ankayé → dézankayé
 ‘se prendre dans les récifs (pour un hameçon)’ ‘enlever des récifs coraliens’
- b. baké → débaké
 ‘embarquer’ ‘débarquer’
- c. faché → défaché
 ‘être fâché’ ‘ne plus être fâché’
- d. manché → démanché
 ‘mettre un manche’ ‘ôter le manche’
- e. rèspekté → dérèspèkté
 ‘respecter’ ‘manquer de respect’
- (54) a. chalviré → déchalviré
 ‘chavirer’
- b. chiktayé → déchiktayé
 ‘émietter, mettre en charpie’
- c. libéré → délibéré
 ‘libérer (qqun de prison)’
- d. rifizé → dérifizé
 ‘refuser’
- e. viré → déviré
 ‘tourner en sens inverse’

Bien qu’elles présentent *a priori* des segments phonologiques initiaux et finaux identiques (le préfixe *dé-* et la finale verbale en *-é*) les préfixations sur base verbale se distinguent des parasythétiques par le fait de ne dériver d’aucun nom. Concomitante à cette différence de construction, se retrouve la relation sémantique entre la base et le dérivé.

3.3.2.1 Préfixation *dé-V* à sens inversif

Dans la majorité des cas, la préfixation en *dé-V* construit un sens non pas privatif mais inversif, comme le reconnaissent les travaux sur les créoles haïtien et saint-lucien. Le sens inversif est différemment appréhendé par les auteurs ayant travaillé sur le français. Si l’on s’en tient aux travaux les plus récents, par exemple de Jalenques (2014 : 1778) qui suit la description proposée par Gerhard-Krait (2000), les verbes préfixés par *dé-* et construits sur base verbale présentent trois acceptions :

- a) inversion du résultat du procès exprimé par la base verbale (en lien à ses compléments éventuels) : *dénouer sa cravate* = agir de telle sorte qu’on annule le résultat de « nouer la cravate » ;

b) l'inverse du procès (non résultatif) exprimé par la base : *décroître* = l'inverse de croître ;

c) la négation du procès (non résultatif) exprimé par la base : *déplaire* = ne pas plaire.

Les paires Verbe / *dé-V_v* héritées du français par le créole sont très largement majoritairement du type a) ou b) (55).

- (55) a. *débatizé* / *batizé*
 'débaptiser' 'baptiser'
- b. *déchosé* / *chosé*
 'déchausser' 'chausser'
- c. *dégonflé* / *gonflé*
 'dégonfler' 'gonfler'
- d. *démayé* / *mayé*
 'démarier' 'marier'
- e. *dézabiyé* / *abiyé*
 'deshabiller' 's'habiller'
- f. *dézankastré* / *ankastré*
 'défaire ce qui était encastré' 'encastrer'
- g. *dézantòtiyé* / *antòtiyé*
 'détortiller' 'entortiller'

Les paires créoles sont aussi largement de type a) :

- (56) a. *dégaré* / *garé*
 'sortir de la place de garage, de stationnement' 'garer, stationner'
- b. *dékouvè* / *kouvè*
 'découvrir' 'couvrir'
- c. *dékòviyé* / *kòviyé*
 'détordre, remettre en position initiale' 'tordre'
- d. *dépayé* / *payé*
 'annuler un pari' 'parier'
- e. *dézanbaglé* / *anbaglé*
 'débarrasser' 'encombrer une table, un meuble'

On ne recense dans le corpus qu'un exemple de type c) cf. (57)

- (57) *dérèspèkté* / *rèspèkté*
 'manquer de respect, y compris sexuellement' 'respecter'

Les données nous conduisent donc à envisager que le créole, ayant hérité des paires V/ *dé-V_v* les plus disponibles du français –celles à valeur inversive–, a formé sur ces paires, par analogie, les dérivés créoles. Le sens inversif est donc probablement hérité de la préfixation en *dé-* du français. Néanmoins, cette valeur inversive reste cantonnée aux préfixés sur base verbale et n'est représentée dans aucun exemple de parasyntétiques en *dé-N-é_v*. Ainsi, les deux schémas morphologiques semblent s'être spécialisés sémantiquement en créole :

- le sens privatif est réservé à la parasyntèse *dé-N-é_v* (même si d'autres valeurs sémantiques sont possibles);
- le sens inversif est spécifique à la préfixation *dé-V*.

Cette spécialisation sémantique pourrait permettre de trancher l'analyse des triplets N / V / *dé-N-é_v* qui apparaissent en bien plus grand nombre dans notre corpus que les parasyntétiques *dé-N-é_v* et les préfixés *dé-V_v*, tant pour ceux hérités du français (58) que ceux construits en créole (59).

- (58) a. *apui* / *apiyé* / *dézapiyé*
 'appui' 's'appuyer' 'ne pas s'appuyer'
- b. *bwa* / *bwazé* / *débwazé*
 'bois' 'boiser' 'déboiser'
- c. *klou* / *klouwé* / *déklouwé*
 'clou' 'clouer' 'enlever les clous'
- d. *pengn* / *pengné* / *dépengné*
 'peigne' 'peigner' 'dépeigner'
- e. *tach* / *taché* / *détaché*
 'tache' 'tacher' 'détacher'
- (59) a. *bonda* / *bondaté* / *débondaté*
 'fesses' 's'asseoir' 'se lever'
- b. *bwa* / *bwaré* / *débwaré*
 'bras' 'enlacer' 'désenlacer'
- c. *grij* / *griji* / *dégriji*
 'fronce' 'faire des fronces' 'retirer les fronces'
- d. *lyann* / *lyanné* / *délyanné*
 'union' 's'unir' 'se désunir'
- e. *janm* / *janbé* / *déjanbé*
 'jambe' 'enjamber' 'procès inverse d'enjamber'

3.3.2.2 Préfixation *dé*-V sans changement sémantique

Les formations par parasynthèse *dé*-N-*é*_V doivent, également, être distinguées des préfixations en *dé*- sur base verbale (*dé*-V_V) qui, à la différence des précédentes ne s'accompagnent d'aucun changement sémantique (cf. en (60) les paires V/*dé*-V_V héritées du français et en (61) celles construites en créoles) :

- (60) a. partajé → départajé
'partager'
- b. plimé → déplimé
'plumer'
- c. tranpé → détranpé
'tremper'
- d. vidé → dévidé
'vider'
- e. pozé → dépozé
'déposer, remettre à sa place'
- (61) a. bwété → débwété
'boîter, marcher en boitant'
- b. chiktayé → déchiktayé
'émietter, mettre en charpie'
- c. rifizé → dérifizé
'refuser'
- d. sòti → désòti
'sortir'
- e. viré → déviré
'tourner en sens inverse'

Cette absence de variation sémantique associée à la préfixation n'a rien de particulier au créole puisqu'elle est observée en français (Muller 1990, Gerhard-Krait 2000, Apothéloz 2007, Jalenques 2014) (62) et dans d'autres créoles à base française comme le haïtien (Filipovich 1987, Lefebvre 2003, Valdman 1981) (63) ou le saint-lucien (Brousseau 2011 : 74).

- (62) a. couper → découper
- b. doubler → dédoubler
- c. marquer → démarquer
- d. passer → dépasser
- e. verser → déverser
- (63) a. chiré → déchiré
'déchirer'

- b. chifonnen → déchifonnen
'froisser'
- c. gengole → dégengole
'se précipiter'
- d. grennen → dégrennen
'égrener'

Une analyse souvent évoquée, tant pour le français que pour le créole, est l'éventualité d'une valeur intensive du préfixe en *dé-* relativement au verbe de base. Bien que cette valeur soit justifiée ponctuellement, elle ne peut tenir pour l'ensemble des cas (voir critique de Jalenques (2014 : 1779) pour le français et de DeGraff (2001) pour le créole). Quoiqu'il en soit, cette propriété ne touche pas les parasyntétiques *dé-N-é_v*.

4 Conclusion

Le développement, en créole guadeloupéen, de deux schémas morphologiques de formation de verbes par affixation (la suffixation verbale dénominale en *-é* (N-*é_v*) et la parasyntèse verbale dénominale *dé-N-é_v*), est issu de la réanalyse de paires Nom / Verbe héritées du français. Les conditions nécessaires à ces réanalyses s'ancrent crucialement dans la propriété des lexèmes guadeloupéens de ne se réaliser que sous une forme unique. En effet, la majorité des verbes hérités du français présentent un *-é* final probablement issu des formes fléchies de l'infinitif ou du participe passé du verbe français d'origine. Or, c'est ce *-é* final, qui, dans le contexte des paires Nom/Verbe où il apparaît, est réanalysé comme un suffixe dérivationnel, faisant ainsi émerger deux nouveaux schémas morphologiques en créole, inexistantes en français. En somme, l'application de la notion de lexème à l'analyse des données créoles permet de reconnaître la validité de ces schémas morphologiques en guadeloupéen alors qu'elle avait conduit à remettre en cause la pertinence de ces mêmes schémas pour les données correspondantes en français.

Ces deux exemples de réanalyse nous conduisent à réfuter la position qui soutient que la dérivation n'émerge que *via* une grammaticalisation graduelle (cf. par exemple McWhorter 1998). Les données du créole guadeloupéen que nous avons examinées nous incitent plutôt à suivre la proposition de Rainer (2015) selon lequel la grammaticalisation n'est qu'un des mécanismes du changement morphologique parmi d'autres, la réanalyse en étant un autre.

Le mécanisme de la réanalyse, qui n'est pourtant pas propre aux langues créoles, y prend néanmoins une place importante du fait de la part massive qu'y occupe le lexique hérité du français. En témoignent d'autres schémas morphologiques tels que la suffixation en *-asyon* en guadeloupéen (*anmerdasyon* 'tracas' ← *anmerdé* 'emmerder'; *pwofitasyon* 'action d'abuser de la faiblesse de qqun' ← *pwofité* 'profiter de la faiblesse de l'autre'), dont la forme phonologique du suffixe est le résultat de l'amalgame de la finale du radical du verbe de base et du suffixe *-ion* des verbes hérités du français (*admirasyon* 'admiration' / *admiré* 'admirer'; *ôgmantasyon* 'augmentation' / *ôgmanté* 'organiser') (Villoing & Deglas 2016b).

Références

- Amiot, Dany. 2008. La catégorie de la base dans la préfixation en *dé-*. In Bernard Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, 1–15. Amsterdam : John Benjamins.
- Anderson, Stephen R. 1992. *A-morphous morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Apothéloz, Denis. 2002. *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys.
- Apothéloz, Denis. 2007. Procès centrifuge et procès centripète : RE-, DÉ- et l'antonymie directionnelle en français. In Nabil Hathout & Fabio Montermini (éds.), *Morphologie à Toulouse. actes du colloque international de morphologie 4emes Décembrettes*, 149–169. Munich : Lincom Europa.
- Aronoff, Mark. 1994. *Morphology by itself : Stems and inflectional classes*. Cambridge : MIT Press.
- Béchade, Hervé. 1992. *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bernabé, Jean. 1987. *Grammaire créole. Fondas kréyol-la. Éléments de base des créoles de la zone américano-caraïbe*. Paris : L'Harmattan.
- Bhatt, Parth & Emmanuel Nikiema. 2000. Le statut de la nasalité en créole de Ste-Lucie. *Revue Québécoise de Linguistique* 28. 23–45.
- Bloomfield, Maurice. 1891. *On adaptation of suffixes in congeneric classes of substantives*. Baltimore : Johns Hopkins Press.
- Booij, Geert. 1977. *Dutch morphology*. Dordrecht : Foris.
- Booij, Geert. 2010. *Construction morphology*. Oxford : Oxford University Press.
- Brousseau, Anne-Marie. 2011. Mesure de la productivité morphologique des créoles : au-delà des méthodes quantitatives. *Canadian Journal of Linguistics* 56. 61–86.
- Chaudenson, Robert. 1996. Démystification de la relexification. *Études créoles* 19. 93–109.
- Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé & Jean Peytard. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Corbin, Danielle. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin, Danielle. 2004. Français (Indo-européen : roman). In Geert Booij, Christian Lehmann, Joachim Mugdan & Stavros Skopetas (éds.), *Morphology. An international handbook on inflection and word-formation*, 1285–1299. Berlin : Walter de Gruyter.
- Croft, William. 1991. *Syntactic categories and grammatical relations : The cognitive organization of information*. Chicago : The University Press of Chicago.
- Daladier, Anne. 1999. Auxiliation des noms d'action. *Langages* 135. 87–107.
- Darmesteter, Arsène. 1894. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*. 2^e éd. Paris : Champion.
- DeGraff, Michel. 2001. Morphology in Creole genesis : Linguistics and ideology. In Ken Hale : *A life in language*, 53–121. Cambridge : MIT Press.
- Dell, François. 1970. *Les règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*. Cambridge : MIT thèse de doct.

- Dubois, Jean. 1962. *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Filipovich, Sandra. 1987. *La morphologie de l'haïtien*. Université du Québec à Montréal Mémoire de Master.
- Fradin, Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fradin, Bernard, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.). 2009. *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Gardes-Tamine, Joëlle. 1988. *La grammaire. Tomes 1 & 2*. Paris : Armand Colin.
- Gerhard-Krait, Francine. 2000. *La préfixation en dés- : formes construites et interprétations*. Université Mac Bloch, Strasbourg II Thèse de doctorat.
- Gerhard-Krait, Francine. 2012. Du nom *place* aux verbes *déplacer* et *replacer* : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques. CORELA HS-12.
- Germain, Robert. 1976. *Grammaire créole*. Paris : L'Harmattan.
- Grevisse, Maurice & André Goose. 1988. *Le bon usage. Grammaire française*. 12ème édition refondue par A. Goose. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Haspelmath, Martin. 1995. The growth of affixes in morphological reanalysis. In Geert Booij & Jaap van Marle (éds.), *Yearbook of morphology 1994*, 1–29. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Haspelmath, Martin. 2002. *Understanding morphology*. London : Arnold.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 2002. Les créoles à base française : une introduction. *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA)* 21. 63–86.
- Huot, Hélène. 2006. *Morphologie. Forme et sens des mots du français*. 2e édition. Paris : Armand Colin.
- Jalenques, Pierre. 2014. Le problème de l'opacité sémantique dans les verbes préfixés en DÉ- : Pour une approche sémantique constructiviste. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 4^e congrès mondial de linguistique française (CMLF 2014)*, t. 8, 1775–1796. Institut de Linguistique Française.
- Jespersen, Otto. 1922. *Language : its nature, development and origin*. Londres : Allen & Unwin.
- Kerleroux, Françoise. 1996. *La coupure invisible : études de syntaxe et de morphologie*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kerleroux, Françoise. 2000. Identification d'un procédé morphologique : la conversion. *Faits de langues* 14. 79–100.
- Langacker, Ronald W. 1977. Syntactic reanalysis. In Charles N. Li (éd.), *Mechanisms of syntactic change*, 57–139. Austin : University of Texas Press.
- Lass, Roger. 1990. How to do things with junk : Exaptation in language evolution. *Journal of Linguistics* 26. 79–102.
- Lefebvre, Claire. 1998. *Creole genesis and the acquisition of grammar : The case of Haitian Creole*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Lefebvre, Claire. 2003. The emergence of productive morphology in creole languages : The case of Haitian Creole. In Geert Booij & Jaap van Marle (éds.), *Yearbook of morphology 2002*, 35–80. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Lignon, Stéphanie & Fiammetta Namer. 2014. Les noms de procès en *-ion* : quand le verbe appelle le verbe. In Florence Villoing, Sophie David & Sarah Leroy (éds.), *Foisonnements morphologiques. Études en hommage à Françoise Kerleroux*, 205–228. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Ludwig, Ralph, Danièle Bernini-Montbrand, Hector Pouillet & Sylviane Telchid. 2012. *Dictionnaire créole-français Guadeloupe, avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes*. Paris : Orphie.
- Lyons, John. 1977. *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Matthews, P. H. 1991. *Morphology*. 2nd edition. Cambridge : Cambridge University Press.
- McWhorter, John H. 1998. Identifying the creole prototype : Vindicating a typological class. *Language* 74(4). 788–818.
- Mel'čuk, Igor. 1996. *Cours de morphologie générale. Troisième partie : moyens morphologiques. Quatrième partie : Syntactiques morphologiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1894. *Grammatik der romanischen Sprachen. Zweiter Band : Formenlehre*. Leipzig : Reisland.
- Mufwene, Salikoko S. & Martha B. Djikhoff. 1989. On the so-called 'infinitive' in Atlantic Creoles. *Lingua* 77. 297–330.
- Muller, Claude. 1990. Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en *dé-* négatif. *Travaux de linguistique et de philologie* XXVIII. 172–191.
- Namer, Fiammetta. 2009. *Morphologie, lexique et traitement automatique des langues*. London : Hermès Science Publishing.
- Namer, Fiammetta. 2012. Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés ? *Lexique* 20. 169–201.
- Namer, Fiammetta. 2013. Adjectival Bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs : Syncretism or Under-specification ? In Nabil Hathout, Fabio Montermini & Jesse Tseng (éds.), *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7 (Toulouse 2-3 December 2010)*, 185–210. München : Lincom Europa.
- Nyrop, Kristoffer R. 1936. *Grammaire historique de la langue française*. 2nd edition. T. 3. Formation des mots. Copenhagen : Nordisk Forlag.
- Plag, Ingo. 1999. *Morphological productivity : Structural constraints in English derivation*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Plag, Ingo. 2003. The morphology of Creole languages. In Geert Booij & Jaap van Marle (éds.), *Yearbook of morphology 2002*, 1–2. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Pouillet, Hector & Sylviane Telchid. 1984. *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*. Fort-de-France : Hatier-Antilles.
- Rainer, Franz. 2015. Mechanisms and motives of change in word-formation. In Peter O. Müller, Ingeborg Ohnheiser, Susan Olsen & Franz Rainer (éds.), *Word-formation. An*

- international handbook of the languages of Europe, 1761–1781*. Berlin : de Gruyter Mouton.
- Scalise, Sergio. 1994. *Morfologia*. Bologna : Il Mulino.
- Seuren, Pieter & Herman Wekker. 1986. Semantic transparency as a factor in creole genesis. In Pieter Muysken & Norval J. Smith (éds.), *Substrata versus universals in creole genesis*, 57–70. Amsterdam : Benjamins.
- Thibault, André (éd.). 2012. *Le français dans les antilles : études linguistiques*. Paris : L’Harmattan.
- Tourneux, Henry & Maurice Barbotin. 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*. Paris : Karthala.
- Tribout, Delphine. 2010. *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Université Paris Diderot - Paris 7 Thèse de doctorat.
- Tribout, Delphine, Lucie Barque, Pauline Haas & Richard Huyghe. 2014. De la simplicité en morphologie. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gersenberg, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 4^e congrès mondial de linguistique française (CMLF 2014)*, t. 8 (Institut de Linguistique Française), 1879–1890.
- Valdman, Albert. 1978. *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck.
- Valdman, Albert. 1981. *Haitian Creole English French dictionary*. Bloomington : Indiana University Creole Institute.
- Vandeloise, Claude. 1986. *L’espace en français*. Paris : Le Seuil.
- Villoing, Florence & Maxime Deglas. 2016a. La formation de verbes dénominatifs en guadeloupéen : la part de l’héritage et de l’innovation. In Franck Neveu, Gabriel Bergounioux, Marie-Hélène Côté, Jean-Marc Fournier, Linda Hriba & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Tours, 4-8 juillet 2016*.
- Villoing, Florence & Maxime Deglas. 2016b. La suffixation en *-asyon* et en *-é* du créole guadeloupéen : deux cas de réanalyse de schémas morphologiques du français. *Études créoles* XXXIV(1 & 2). 32–63.
- Zribi-Hertz, Anne. 1972. *Remarques sur quelques préfixes du français*. Université Paris 8 Thèse de doctorat.